

# SIVOS MOULIDARS- VIBRAC

## Règlement inter-classes et garderie Année scolaire 2020/2021

Chaque élève doit faire attention aux autres enfants et respecter l'adulte. Si l'élève bouscule quelqu'un, il doit s'excuser et s'assurer que tout va bien.

Il est interdit de jouer à la bagarre, de se sauter dessus, de se pousser, de tirer les vêtements, de les jeter par terre, de s'insulter, de cracher, de donner des coups de pied dans les ballons de basket et de jeter les cerceaux. Chaque enfant doit apprendre à être responsable de ses vêtements. Les jeux extérieurs (ballons, balles, raquettes...) sont interdits lorsqu'il pleut.

### Zones interdites

Murette (danger), ne pas grimper sur le portail.

La structure des jeux est interdite pour les enfants de plus de six ans ; ne pas dépasser la ligne blanche. Pendant la pause méridienne, il est formellement interdit d'entrer dans les classes.

### Les toilettes

Y entrer calmement. Ce n'est pas un endroit pour jouer.

### Dans la cour

- Ne pas apporter de matériel dangereux tels compas, ciseaux..., ni de bijoux, bonbons, chewing-gum, billes, jeux personnels...
- Si l'élève a un problème ou s'il est tapé par un autre, il doit en référer aux adultes présents dans la cour.

### Garderie

- L'élève doit toujours être accompagné à la garderie entre 7 h15 et 8h 50; à aucun moment, il ne doit être déposé seul à la grille d'entrée.
- Le goûter doit être consommé entre 16 h40 et 17 h15.
- Les enfants doivent demander l'autorisation à l'adulte pour prendre les jeux.
- Tous les jeux doivent être soigneusement rangés à leur place et chaque enfant doit en prendre soin.
- En cas de pluie : les élèves doivent s'abriter sous le préau. Ils ne doivent pas faire de glissades ni s'amuser à éclabousser les autres. Les jeux de ballon sont strictement interdits sous le préau.

### Sanctions

- Isolement dans la cour de récréation pour une durée qui sera laissée à l'appréciation de l'agent territorial
- Isolement sous surveillance (en cas de violence). Si faute importante, en référer aux enseignants.
- Convocation auprès des directeurs d'école
- Convocation des parents, de l'élève et de l'agent par la Présidente du SIVOS

Fait à Moulidars le 02/09/2020

La Présidente, Sylvie MOCOEUR

Signature des parents

Signature de l'élève